

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Délégation de bassin Seine Normandie

Paris, le **17 MAI 2019**

Le Directeur

Nos réf. : DBSN19-053-lettre d'invitation 20 juin 2019

Vos réf. :

Affaire suivie par : Isabelle VIGNASSE, Alix MENAHEM et Olivier CHARDAIRE à  
[drie-e-if.directive-inondation-seine-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:drie-e-if.directive-inondation-seine-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

Liste des destinataires in fine

Tél. : 01 71 28 47 20 - Fax : 01 71 28 47 30

**Objet : Invitation à une journée d'échanges du réseau élargi des porteurs de stratégies locales de gestion des risques d'inondation et de programmes d'action et de prévention des inondations**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la journée d'échanges techniques organisée par la délégation de bassin Seine-Normandie dans le cadre de l'animation des PAPI/PSR et de la mise en œuvre de la directive inondation le :

**jeudi 20 juin 2019, de 9h30 à 16h00**  
dans les locaux de la DRIEE à l'adresse suivante :  
Salle Léonard de Vinci (sous sol)  
10 rue Crillon, 75004 PARIS

La journée sera notamment organisée en plusieurs séquences :

- des actualités nationales et de bassin : deuxième cycle de la directive inondation, SLGRI et PAPI
- des retours d'expériences et échanges entre porteurs sur le thème de l'action sur l'aléa pour réduire le coût des dommages
- un atelier sur la mise à jour de l'objectif 2 du PGRI relatif à l'action sur l'aléa pour réduire le coût des dommages.

À destination des structures porteuses d'un PAPI ou d'un projet de PAPI, d'un PSR ou d'une stratégie locale et des structures associées, des techniciens des services départementaux et régionaux de l'État, elle sera l'occasion de partager des éléments d'actualités et des retours d'expériences de ces démarches territoriales pour identifier les facteurs de réussite et les freins éventuels. Elle permettra également de démarrer les travaux de mise à jour du PGRI, en particulier les dispositions de l'objectif 2 relatif à l'action sur l'aléa pour réduire le coût des dommages.



Certificat N° A 1607  
Champ de certification disponible sur :  
[www.drie-e.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.drie-e.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

N'hésitez pas à exprimer vos attentes ou à proposer votre témoignage pour alimenter cette journée.

Le programme détaillé de la journée vous sera communiqué prochainement.

Pour des raisons d'organisation, je vous remercie également de confirmer, avant le 12 juin 2019, votre participation à cette journée et si vous le souhaitez, au déjeuner proposé à proximité à l'adresse suivante :

**[driee-if.directive-inondation-seine-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.directive-inondation-seine-normandie@developpement-durable.gouv.fr)**

PROS IAM 51

**Retrouvez l'actualité des PAPI et des SLGRI du bassin Seine Normandie et les éléments clés nécessaires à leur accompagnement sur le site Internet de la DRIEE Île-de-France aux adresses suivantes :**

Accueil > Eau et milieux aquatiques > Politique de l'eau > PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations)

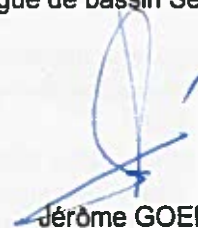
**<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/papi-programme-d-actions-de-prevention-des-r1470.html>**

Accueil > Eau et milieux aquatiques > Politique de l'eau > Les directives européennes > Directive Inondation > Stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI)

**<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/strategies-locales-de-gestion-des-risques-d-r1102.html>**

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional et Interdépartemental  
de l'Environnement et de l'Énergie  
Délégué de bassin Seine-Normandie



Jérôme GOELLNER

**Destinataires :**

- Mesdames et Messieurs les directeurs des structures porteuses de stratégies locales, PAPI et PSR ou associées sur le bassin Seine Normandie :
  - Communauté d'agglomération de l'Auxerrois
  - Syndicat Mixte du bassin versant de l'Armançon (SMBVA)
  - Communauté d'agglomération de la région dieppoise
  - Syndicat de la Vallée du Loing (SIVLO)
  - EPTB Seine Grands Lacs
  - Syndicat Mixte du SCOT et du Pays de Châlons-en-Champagne
  - Communauté d'Agglomération de St Dizier, Der et Blaise
  - Troyes Champagne Métropole
  - Entente Oise Aisne
  - Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO)
  - Syndicat des Berges de l'Oise (SMBO)
  - Communauté d'agglomération de Meaux
  - Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE)
  - Grand Evreux Agglomération
  - Métropole de Rouen Normandie
  - Communauté d'Agglomération Seine Eure
  - Syndicat mixte du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS)
  - Communauté de l'agglomération havraise
  - Syndicat Mixte du bassin Versant de l'Arques
  - Syndicat de bassins versants Saane-Vienne-Scie
  - Communauté d'agglomération du Cotentin
  - Commune de Ver-sur-Mer
  - Conseil départemental du Calvados
  - Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
  - Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux
  - Syndicat mixte Baie de Somme – Grand littoral Picard
  - Syndicat Mixte de la Vallée de l'orge Aval (SIVOA)
  
- Mesdames et messieurs les directeurs :
  - des conseils régionaux du bassin Seine-Normandie
  - du conseil départemental de la Seine-et-Marne
  - du conseil départemental des Hauts-de-Seine
  - du conseil départemental du Val de Marne
  - du conseil départemental de la Seine-Maritime
  
- Madame la directrice de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Monsieur le directeur de la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Île-de-France
- Madame la directrice du Centre Européen de la Prévention des Inondations
  
- Mesdames et messieurs les chefs de service en charge de la prévention des risques naturels des DREAL du bassin Seine Normandie et de la DRIEE Île-de-France
  
- Mesdames et messieurs les chefs de service en charge de la prévention des risques naturels des DDT(M) du bassin Seine Normandie

**Copie :**

- MTEs- DGPR – cheffe du bureau des risques inondations et littoraux
- Chefs des délégations de bassin des bassins Artois Picardie, Loire Bretagne et Rhin Meuse

